

Commission de Discipline Distinction 1 ère Instance

Procès Verbal de la séance du Vendredi 20 Novembre 2009
Siège de la FFCK Joinville le Pont

Etaient présents :

Madame Jane BRISSAUD THEZIER, Messieurs Alain CAVREL, Didier BOUCHER,
Emmanuel GIRARD, Yvon CARLUER

Etais excusée : Madame Annette VAL

Etude et mise à jour du document cadre de 1988, « Médailles d'Honneur Fédérales »

Premier paragraphe inchangé :

Définition : Les médailles fédérales sont destinées à honorer la fidélité et le mérite des dirigeants et cadres fédéraux et à exprimer la reconnaissance fédérale envers des personnes physiques ou morales qui ont contribué à promouvoir la notoriété du canoë-kayak.

Deuxième paragraphe inchangé :

Qualification : Il existe 3 types de médailles fédérales : bronze, argent et or.

Troisième paragraphe amendé :

Attribution : Trois filières d'attribution sont prévues :

- 1) Médailles distribuées, sur proposition du Comité Distinctions et Discipline et après agrément du Comité Directeur,devient,

Médailles distribuées, sur proposition du Comité Distinctions et Discipline et après agrément du Conseil Fédéral, à des personnalités en activité au sein de la F.F.C.K, selon les critères suivants :

	Bronze	Argent	Or
- Dirigeant national, totalisant en activité	-	8 ans	12 ans
- Président de Comité Rég. ou Dép. durant	8 ans	12 ans	16 ans
- Président de Club Fédéral durant	12 ans	16 ans	20 ans
- autres Dirigeants ou cadres durant	16 ans	20 ans	24 ans

et selon la grille de lecture suivante :

2/6

<i>Fonction par mandat</i>	<i>F</i>
<i>Président FFCK</i>	<i>12 points</i>
<i>Bureau Exécutif</i>	<i>8 points</i>
<i>Membre du Conseil Fédéral</i>	<i>6 points</i>
<i>Président de Comité Régional</i>	<i>6 points</i>
<i>Président de Commission Nationale</i>	<i>6 points</i>
<i>Président Comité Départemental</i>	<i>4 points</i>
<i>Président de Commission Régionale</i>	<i>4 points</i>
<i>Membre Commission Nationale, Bureau Régional/Départemental</i>	<i>3 points</i>
<i>Membre Comité Directeur de Région</i>	<i>3 points</i>

<i>Fonction</i>	<i>S</i>
<i>Président de Club</i>	<i>0.5 points</i>

Critères : Or : P=24 Argent : P=20 Bronze : P=16

Selon la formule de calcul du nombre de points :

$$P = (F \times N) + (S \times T)$$

Où,

P = nombre total de points

N = nombre de mandats de 4 ans (ou nb d'années d'exercice/4)

T = nombre de mandats de 1 an.

Règles : pendant un même mandat, il n'est pas possible de cumuler F au titre de plusieurs fonctions,

S et F peuvent être cumulés

2) Médailles attribuées à des personnalités ayant participé, de façon exceptionnelle, à la notoriété ou au prestige du canoë-kayak à l'occasion d'une carrière ou d'un événement (mécène, partenaire, journaliste, etc....).

L'attribution est proposée par la Commission Discipline Distinctions à l'agrément du Conseil Fédéral.

3) Médailles attribuées à des personnalités représentatives d'un corps, d'une cité, d'une administration etc....qui ont témoigné d'une attention, d'un concours particulièrement notoire et valorisant, par exemple à l'occasion d'un événement fédéral (Championnats de France, Coupe d'Europe, Championnats Internationaux....)

Il appartient au Président Fédéral de se déterminer pour les choix et qualifications (son mandataire peut être missionné pour une attribution en l'absence du Président fédéral) en fonction de la qualité du récipiendaire et de l'intérêt de son concours.

Une statistique nominative est tenue à la FFCK et le Conseil Fédéral est informé de ces dites attributions.

Quatrième paragraphe amendé :

Remise des médailles fédérales - Protocole :

Les médailles sont remises à discrédition du Président Fédéral

D'une manière générale :

Filière Numéro 1 :

Les médailles de Bronze et d'Argent sont remises en région, lors d'une assemblée Générale de Comité Départemental ou/et Régional.

Les médailles d'Or sont remises par le Président Fédéral lors de l'Assemblée Générale de la F.F.C.K.

Filière Numéro 2 :

Les médailles sont remises soit, lors de l'Assemblée Générale, soit, au cours d'une cérémonie réunissant autour du (des) récipiendaires, les hauts dirigeants fédéraux liés à l'opération promotionnelle et les deux Présidents des Comités Distinctions et Conseil Fédéral.

Filière Numéro 3 :

Les médailles sont remises à la discrédition du président Fédéral.

Vendredi 20 novembre 2009, 15 h 00 au siège fédéral

La Commission de Discipline et Distinctions après,

avoir pris connaissance des promotions précédentes et constaté que depuis 2006 aucune médaille n'avait été attribué,

une accumulation conséquente, mais justifiée, de demande nous était présentée,

, propose au Conseil Fédéral l'attribution
des médailles suivantes.

NOM	COMITE	Proposé
TROTOUX Nicolas	RHONE-ALPES	Bronze
GREHAN Rolland	PICARDIE	Or
LECLERC Catherine	PAYS DE LOIRE	Bronze
GHEBBANO Danielle	PACA	Argent
TAPPERO Jean-Marie	PACA	Bronze
TARAUFFAU Cyrille	PACA	Bronze
NAOUIRDINE Sidi	MAYOTTE	Bronze
KOECHLIN Daniel	I.D.F	OR
PLET Gilbert	AUVERGNE	Argent
Yves LECAUDÉ	AUVERGNE	Argent
BAGOT Xavier	ALSACE	Argent
Manuel CAMPS	LANGUEDOC	Argent
Caroline JEHL	LANGUEDOC	Bronze
JULLIEN ANNICK	GARD	Bronze
POIRIER: ELIZABETH	GARD	Bronze
PALPACUER Pierre	GARD	Bronze
CAUQUIL Roger	GARD	Bronze
LARIVIERE Jacques	HERAULT	Bronze

Fait à Joinville le Pont le 20 novembre 2009

Le secrétaire de séance

Le Président de la Commission

Didier BOUCHER

Yvon CARLUER

Remarque GT : président club 0,5 faible, argument Yvon

- C'est la seule fonction dont le nb de point est cumulable avec une autre fonction
- Compte tenu du retard pris les années précédentes (3 ou 4) selon la simulation faite il y aurait un nb très important de récompenses même à 1 pt. Proposition rattrapper le retard et ensuite réexaminer le nb de pont pour les Pdts.

Diffusion :

Monsieur le Président de la FFCK

Monsieur le Président du Conseil Fédéral

Membres de la Commission Discipline et Distinctions 1^{ère} Instance